

GUIDE

Du TRI

Que dois-je faire
de mes déchets?

à compter du 01/01/2022



Communauté de communes
Tannay - Brinon - Corbigny



CITEO

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT.

Emballages

Papiers

Bio-déchets

Verre

Déchets
résiduels

Déchetterie

Abécédaire

LES EMBALLAGES RECYCLABLES

(LES NOUVELLES CONSIGNES)



les briques alimentaires de lait, de jus de fruits, de crème, de soupe...



les aérosols alimentaires et corporels
les boîtes de conserve, les canettes et barquettes en aluminium, les capsules de café



les emballages souples en carton de yaourts, de céréales, de gâteaux, de médicaments, de papiers absorbants...



les bouteilles de plastique d'eau, de lait, d'huile, de soda, de jus de fruits...
les flacons en plastique à usage alimentaire, d'hygiène corporelle et les produits d'entretien ménager.



Je n'oublie pas les bouchons métalliques des pots en verre ainsi que les bouchons des bouteilles.



LES PAPIERS RECYCLABLES

À DÉPOSER DANS LE CONTENEUR PAPIER LE PLUS PROCHE



Avant de déposer le papier dans le conteneur, je retire tous les suremballages en plastique, les blisters (à mettre dans les sacs jaunes).

QUELS PAPIERS DEVEZ-VOUS RECYCLER ?

Les journaux et les magazines, les publicités et les prospectus, les impressions et les courriers, les annuaires et les catalogues, les enveloppes avec ou sans fenêtres, le papier kraft, les cahiers avec ou sans spirale, les papiers divers.

MAIS AUSSI :

Les livres, les dictionnaires, les encyclopédies, les calendriers des postes, les emballages en papier, etc.

TOUS LES PAPIERS ONT DROIT À UNE SECONDE VIE.

CITEO | Tous les papiers se recyclent.

POUR UN TRI RÉUSSI



LES PAPIERS QUI NE SE RECYCLENT PAS

Le papier peint, souillé, photo, alimentaire, sulfurisé, plastifié et cadeau.

CONSEILS ET INFOS PRATIQUES

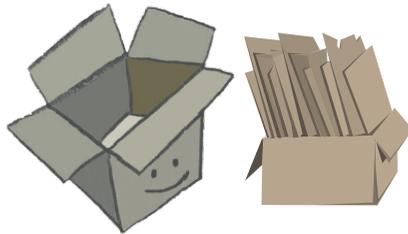
- Je retire les suremballages en plastique et je dépose mon papier en vrac dans le conteneur.
- Je ne dépose pas de déchets à côté des conteneurs de tri (considéré comme dépôt sauvage)
- Éviter de brûler et privilégier le recyclage du papier.

ET QUE DEVIENT LE PAPIER RECYCLÉ ?

Collecté et mis en balle, il est ensuite livré aux papetiers pour redevenir du papier, des produits d'hygiène, du carton et de l'isolant. En 2015, nous avons collecté près de **150 tonnes** de papier sur notre territoire.

ENSEMBLE, CONTINUONS À PROGRESSER !

À déposer en déchetterie : les cartons bruns



ENSEMBLE, CONTINUONS À PROGRESSER !

CITEO | Tous les papiers se recyclent.

LES BIODÉCHETS



les épluchures de fruits
et légumes...



le marc de café,
de thé, les serviettes
en papier...



les coquilles en tout genre :
huîtres, moules, oeufs, noix,
coquillages, crustacés...



les cartons souillés par
la nourriture...



les restes de repas : pain,
croûte de fromage, os,
arêtes de poissons, noyaux,
pépins...

Les biodéchets sont
à déposer en vrac ou
en sac possédant le
label ci-dessous :



POUR UN TRI RÉUSSI

non !

LES PRINCIPALES ERREURS DE TRI



les couches



les capsules de café



les déchets verts



les litières animales



les déchets divers non compostables



les textiles

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les biodéchets sont transformés en compost. Celui-ci est distribué gratuitement en déchetterie. Servez-vous !

CONSEILS ET INFOS PRATIQUES

- Je dépose mon bac à biodéchets la veille du ramassage.
- Les biodéchets sont collectés chaque semaine (voir calendriers de ramassage)
- Pas de bacs pour déposer vos biodéchets ? J'appelle au 03.86.20.18.33.
- Je peux utiliser du journal pour protéger le fond du bac à biodéchets.
- Seuls les sacs labélisés **"OK COMPOST"** sont acceptés.
- Je ne dépose pas de déchets verts. (tontes, tailles, feuilles mortes...)
- Je n'utilise pas de sac en plastique.
- Je dépose les produits périmés ou partiellement consommés dans mon bac à biodéchets sans emballages.

LES DÉCHETS VERTS : JE LES EMMÈNE À LA DÉCHETTERIE.

LE VERRE

Les bouteilles en verre
d'alcool, d'huile, de vinaigre,
de boissons gazeuses...



À déposer dans votre
conteneur le plus
proche *



Les pots et les bocaux en verre,
de yaourt, de confiture, de
cornichons...



ET QUE DEVIENT LE VERRE QUE JE TRIE ?

Collecté régulièrement, le verre est ensuite
acheminé à l'usine Saint-Gobain à
Chalon-sur-Saône pour être retransformé
car le verre est **recyclable à l'infini** !

* Rendez-vous en page infos utiles pour les adresses des points d'apport volontaire.

POUR UN TRI RÉUSSI

non !

LES PRINCIPALES ERREURS DE TRI



La vaisselle en faïence et en porcelaine, en céramique (verre, plat, assiette, etc...)
les pots en terre cuite, les ampoules à filament et à basse consommation,
le vitrage, les bouchons (liège, plastique, métal) et les capsules

CONSEILS ET INFOS PRATIQUES

- Je m'assure que les contenants soient vides.
- Je les dépose en vrac dans le conteneur.
- Je n'ai pas besoin de les laver.
- Je retire les bouchons sur les bouteilles avant de les déposer dans le bac.
- Je dépose les bouchons métalliques de pots en verre dans le bac jaune.
- Je ne dépose pas de déchets à côtés des conteneurs de tri !

LE SAVIEZ-VOUS ?



Triée, 1 tonne de verre coûte à peine 15€ contre près de 310€ si elle ne l'est pas.
A vous de jouer !

* Il y a des filières dans les entrées de magasin pour trier les éléments.

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES *

ON MET DANS LES SACS ROSES TOUT CE QUI NE SE RECYCLE PAS.

Produits d'hygiène



couches



lingettes
(sauf emballage)



coton-tiges



cotons usagés



ÉGALEMENT

La litière animale, les sacs d'aspirateurs, les masques, les gants.



* Liste non exhaustive. Un doute ?
Composez le 03.86.20.18.33

POUR UN TRI RÉUSSI

CONSEILS ET INFOS PRATIQUES

- Je récupère ma dotation de sacs auprès de la mairie de mon domicile.
- Je remplis mon sac au maximum.
- Je dépose mon sac la veille du ramassage.
- Les sacs roses sont collectés en porte-à-porte (voir calendrier de ramassage).
- Les sacs présentant des erreurs de tri seront refusés.



- Une tonne d'ordures ménagères coûte près de 305 €.
- **Depuis 2012, nous avons réduit de 16% les tonnages collectés, ce qui conduit à limiter l'augmentation de la facture.**

non !



LES BIODÉCHETS
(voir pages 2/3)



LES EMBALLAGES
(voir pages 4/5)



LE PAPIER
(voir pages 6/7)



LE VERRE
(voir pages 8/9)



LAMPES



CARTONS



DEEE

LA DECHETTERIE
(voir pages 10 /11)

DÉCHETTERIE

VOUS POUVEZ DÉPOSER LES DÉCHETS SUIVANTS :



CARTONS

Carton épais
vides et pliés



ENCOMBRANTS
DÉCHETS
ENCOMBRANTS

Déchets divers :
polystyrènes,
fenêtres



MÉTAUX

Fer, cuivre, zinc,
aluminium,
plomb, cuivre...



DÉBLAIS / GRAVATS

Gravats, tuiles,
briques, pierres...



BOIS

Bois : planches,
palettes, caquettes...



AMEUBLEMENT

Literie, meubles,
chaises, armoires,
canapés...



DEEE

Appareils
électriques et
électroniques,
lampes basse
consommation



DÉCHETS VERTS

Tontes, feuilles,
taille



PILES ET
ACCUMULATEURS

Piles rondes,
plates...



RADIOGRAPHIES



HUILES DE FRITURES



HUILES DE VIDANGE



PNEUMATIQUES

(1)



TEXTILES
CHAUSSURES

Linge de
maison, textiles,
d'habillement
et chaussures



DÉCHETS DIFFUS
SPECIFIQUES (DOS)

Peintures, vernis,
solvants, produits
phytosanitaires,
acides, bases,
combustibles...



CARTOUCHES ENCRE



LAMPES

Lampes basse
consommation
néons

(1) sous certaines conditions

Un doute ?

N'hésitez pas
à demander
au gardien
qui saura où
déposer votre
déchet.

POUR UN TRI RÉUSSI

Les déchetteries sont accessibles à tous les habitants

Il est demandé de venir 15 minutes avant la fermeture afin d'avoir le temps de décharger vos déchets.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

	Corbigny	Brinon/Beuvron		Tannay	
		Été	Hiver	Été	Hiver
		01/04 AU 30/09	01/10 AU 31/03	01/04 AU 30/09	01/10 AU 31/03
Lundi	9H00-12H00 13H30-17H00	13H30-17H00	13H30-17H00	9H00-12H00	9H00-12H00
Mardi	9H00-12H00 13H30-17H00	9H00-12H00	Fermée	13H30-17H00	Fermée
Mercredi	9H00-12H00 13H30-17H00	9H00-12H00	9H00-12H00	13H30-17H00	13H30-17H00
Jeudi	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Vendredi	9H00-12H00 13H30-17H00	9H00-12H00	9H00-12H00	13H30-17H00	13H30-17H00
Samedi	9H00-12H00 13H30-17H00	13H30-17H00	13H30-17H00	9H00-12H00	9H00-12H00

CONSEILS ET INFOS PRATIQUES

- Je protège mon chargement quand je me rends à la déchetterie.
- Pour gagner du temps, je trie tous les déchets selon leur catégorie.
- Je prépare mon pass' déchetterie.
- Où récupérer mon pass' déchetterie ?
Après de la mairie de mon domicile
Une question ? Contactez le 03.86.20.23.36.
- Sur site, je respecte la vitesse et les autres usagers.
- Je demande au gardien en cas de doute.
- Les animaux ne sont pas autorisés sur site.
- Déchets refusés : déchets d'activités de soins (à déposer en pharmacie), amiante, véhicules hors d'usage, cadavres d'animaux, déchets explosifs et/ou radioactifs.
- Certains de vos objets peuvent être réutilisés et bénéficier d'une seconde vie ! Pensez à les déposer à la ressourcerie.

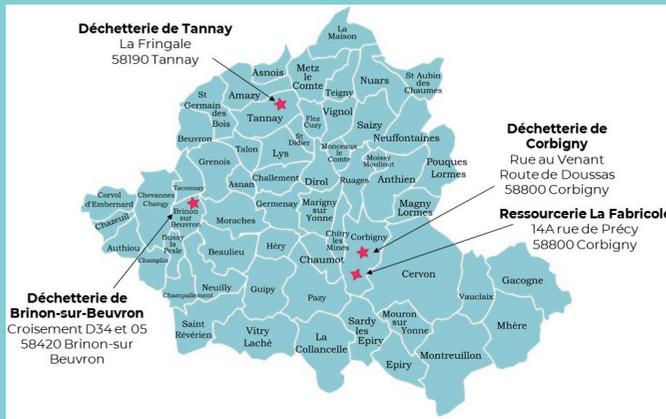
INFOS UTILES

Où déposer mon verre et mon papier ?



Vous pouvez contacter la mairie de votre domicile ou le service déchets au 03.86.20.18.33 pour que l'on vous indique le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous.

Où se trouvent les déchetteries de mon territoire ?



Comment connaître les jours de collecte pour les ordures ménagères résiduelles, les emballages et les biodéchets ?



Le calendrier de collecte peut être retiré en mairie ou télécharger sur notre site internet : www.tannay-brinon-corbigny.fr/preservez/dechetteries/

Pour en savoir un peu plus sur le service déchets :

- Un accueil hebdomadaire en déchetterie (voir tableau des horaires).
- Un vidage régulier des points d'apport volontaire.
- La collecte en porte-à-porte de vos biodéchets chaque semaine.
- La collecte de vos ordures ménagères et de vos emballages se fait en porte à porte (voir calendriers).
- C'est aussi : la collecte et le traitement de plus de 2000 tonnes de déchets par an.
- La valorisation de plus de 50% de vos déchets.

ALORS PENSEZ-Y !



Chaque geste de tri peut permettre d'être meilleur en évitant de faire augmenter la facture !

ABÉCÉDAIRE DES DÉCHETS

Aérosol vide (1)	E	Essuie-tout	O	Papier aluminium	E
Aérosol non vide (1)	D	Faïence	D	Papier cadeau	O
Aérosol (3)	D	Ferraille	D	Papier de bureau	P
Adoucissant (flacon de)	E	Film plastique alimentaire	E	Papier broyé	B
Ampoule à filament	O	Filtre à café (avec ou sans marc)	B	Pile et accumulateur	D
Ampoule basse consommation	D	Flacon en plastique (1)	E	Piscine et produit de piscine	D
Barquette alimentaire vide en aluminium	E	Flacon de parfum	V	Pneu (2)	D
Barquette polystyrène	E	Flacon (autre) (3)	D	Pot en verre (1)	V
Barquette en plastique	E	Gazon (tonte de)	D	Pot de fleurs en plastique et/ou terre	D
Batterie	D	Gobelet en plastique	E	Pot ayant contenu des produits dangereux	D
Bocal vide en verre (1)	V	Godet de jardin en plastique	D	Pot en plastique (1)	E
Bois	D	Gravats	D	Produit vide d'hygiène (1)	E
Boîte de conserve vide	E	Herbicide	D	Protections intimes (préservatif, tampons, serviettes)	O
Boîte d'œufs en plastique et en carton	E	Huile de friture	D	Radiographie	D
Bouteille contenant ou ayant contenu des produits dangereux	D	Huile de vidange	D	Rasoir jetable	O
Bouteille plastique vide (1)	E	Insecticide	D	Recharge (lessive / javel)	E
Bouteille métallique vide (1)	E	Jouet avec ou sans pile	D	Reste de repas	B
Bouteille en verre vide (1)	V	Journal, magazine et prospectus	P	Rouleau de papier essuie-tout vide	E
Brique alimentaire	E	Lessive (flacon de)	E	Rouleau de papier toilette vide	E
Carton souple d'emballage	E	Lingette (sans emballage)	O	Sac à aspirateur	O
Carton de pizza souillé (4)	B	Litière	O	Sac en plastique	E
Carton brun et ondulé	D	Maquillage	O	Seringue avec aiguille	Ph
Capsule de bouteille	E	Marc de café et de thé	B	Serviettes en papier	B
Cartouche d'encre	D	Masque	O	Solvant	D
Cendre de bois froide	B	Matelas	D	Suremballage en plastique (1)	E
Chargeur d'appareil électrique	D	Médicament non consommé	Ph	Taille de végétaux	D
Chaussure (6)	D	Médicament (emballage carton vide)	E	Téléphone fixe et mobile	D
Clef USB	D	Médicament (notice de)	P	Téléviseur	D
Coton-tige et à démaquiller	O	Médicament (emballage métallique)	E	Tuyau d'arrosage	D
Couche-culotte	O	Mégot et cendre de cigarette	O	Vaisselle en plastique	E
Coquille d'œufs, de moules, d'huitres	B	Miroir	D	Vaisselle céramique ou en verre	D
Cubitainer de type vin en plastique	E	Mouchoir en papier	O	Vélo	D
Déboucheur évier	E	Néon	D	Vernis (lasure, peinture...)	D
Électroménager	D	Ordinateur	D	Verrine en verre	V
Enveloppe kraft marron	P	Pain	B	Vêtement (6)	D
Enveloppe papier avec ou sans fenêtre	P	Pansement (5)	O	Vitre	D
Epluchures de légumes et de fruits	B			Volet	D

	Papier
	Emballage
	Biodéchets
	Ordures Ménagères
	PAV Verre
	Déchetterie
	Pharmacie

- (1) à usage alimentaire, d'hygiène corporelle et d'entretien ménager
- (2) sous certaines conditions
- (3) de produits toxiques à usage non alimentaire et non corporel
- (4) toléré dans les biodéchets, jusqu'à 3 au-delà il faudra les amener en déchetterie
- (5) sauf soin des professionnels à domicile
- (6) ou borne à vêtement



Communauté de communes de
Tannay Brinon Corbigny :

Service déchets et économie circulaire
3 Grande Rue
58800 Corbigny

☎ 03.86.20.18.33

facebook : PaysCorbigeois

Site : www.tannay-brinon-corbigny.fr

Conception Graphique : Studio Bikinitheorie
Coordination : SIEEEN
Imprimeur : Inore Groupe



Le tri va se simplifier sur notre Communauté de Communes dès le 1^{er} janvier prochain !

L'ensemble de vos emballages plastiques (cuisine et salle de bain) iront, **dans votre sac JAUNE.**

Goupitri, notre renard malicieux, vous guidera dans votre tri pour évoluer vers cette nouvelle consigne, qui réduira nettement le poids de votre poubelle rose et permettra de recycler plus de déchets plastiques.

Pensez « Emballage plastique = sac JAUNE »

Pot de yaourt, de crème fraîche, film plastique, sac plastique, barquette de viande/charcuterie/poisson, boîte de cacao en poudre, paquet de chips, pot de glace plastique, sachet alimentaire, boîte de lessive, berlingot adoucissant/javel/lessive...

Seront destinés à être recyclés et à être jetés dans le sac jaune !

Suivez les aventures de Goupitri et ses conseils !

Des questions sur ce changement ?

Contactez votre ambassadrice de tri au 03.86.20.18.33, ou au 06.49.27.25.15.

Plus d'infos sur : www.goupitri.fr / facebook Goupitri